



Plénière du 15/06/23, pétition 2022, NAO 2023 : où en sommes-nous ?

Suite à l'annonce du jeudi 15/06 à 17h comme nouvelle date de plénière (initialement prévue le 06/12/2022), nous rappelons dans ce tract les demandes exprimées à travers la pétition, signée par 130 salariés et remise à la Direction le 03/11/2022. Cette pétition, ayant motivé l'organisation de cette plénière par la Direction, est toujours accessible et signable à l'adresse suivante : link.infini.fr/azt.

L'année 2023, déjà bien entamée, ouvre de nouvelles préoccupations que nous abordons également ici.

Sur les NAO 2022 et le refus de la Direction d'accorder une augmentation générale

Lors des NAO 2022, les revendications de la CGT, dont une augmentation générale de 200 euros nets/mois votée à l'unanimité en assemblée générale par 54 personnes, ont toutes été refusées par la Direction. Si aucune justification vis-à-vis des comptes de la Société n'a été donnée pour refuser le montant, **le principe d'augmentation générale a quant à lui été refusé car « contraire à la philosophie » de la Direction**, malgré le contexte inflationniste exceptionnel que nous vivons depuis 2021. Nous réitérons pour notre part la nécessité d'une réponse équitable pour permettre à tous les salariés, et en particulier les plus précaires, de faire face à cette période difficile.

Sur la transparence vis-à-vis de la stratégie économique de l'entreprise

Les revendications de la CGT relatives aux salaires et à l'instauration de certains avantages sociaux tels que le Forfait Mobilités Durables, les jours d'ancienneté et les indemnités de télétravail ont toutes été rejetées car jugées « irréalistes ». **Ces refus n'ont été étayés par aucune donnée chiffrée, ni inscrits dans une stratégie de développement claire.** Pourtant, face au marché particulièrement tendu et à l'inflation galopante, ces avantages sont indispensables à la valorisation et au bien-être des salariés dans l'entreprise, ce qui ne semble malheureusement pas être une priorité de la Direction. Nous demandons donc à ce que nous soit présenté un plan clair d'évolution salariale mis en perspectives des comptes et choix économiques du Groupe.

Et 2023 dans tout ça ?

Six mois se sont écoulés depuis la première annonce de la plénière, au cours desquels l'inflation n'a cessé d'augmenter. Ainsi, en cumulant les trois années, 2021, 2022 et prévision 2023, l'inflation est de 14 % (bien plus pour les produits de grande consommation comme l'alimentaire qui affichait +15% en tout juste un an en avril 2023). Un salarié qui aurait donc touché chaque année l'augmentation moyenne accordée par l'entreprise (soit 9,4 % d'augmentation cumulée pour 2021, 2022 et 2023), enregistrerait **une perte de revenu réel d'environ 4 %** (pour beaucoup, c'est en réalité bien plus).

Ainsi, un an après l'ouverture des NAO 2022, nous estimons que la question d'une revalorisation générale des salaires est plus que jamais d'actualité. A ce titre, nous demandons que le cadre légal des NAO 2023 soit respecté et refuserons le scénario de l'année dernière au cours duquel la Direction n'a soumis aucun budget à la négociation (le budget d'augmentation a été décidé moins de 2 mois après la clôture des NAO en dehors de toute concertation des syndicats).

Nous espérons que tous ces sujets seront abordés à la plénière et qu'un temps de parole libre des salariés sera accordé leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et suggestions.